

2 millions à 200.000. Nous avons donc cinq cent cinquante kilomètres carrés.
L'orateur se demande si le gouvernement n'a pas une grande part de responsabilité dans l'invasion actuelle. Ces derniers jours ont occupé l'enseignement, au détriment des membres de l'enseignement normal. L'orateur dit que c'est bafouer le gouvernement français que de permettre à des religieux français de venir faire la classe à la frontière et de se mettre en lutte contre les lois de leur pays.
Le ministre de la Justice répond qu'il tiendra tout le monde sur le même pied, qu'il soit séculier ou non.

Grève sanglante en Espagne

SOLDATS TUEURS D'OUVRIERS
Lisbonne, 19 mars. — Les grèves continuent à Coimbra.
De nombreux conflits ont eu lieu entre la foule et la troupe.
Des grévistes ont pris d'assaut l'hôtel de ville que les gardes ont été impuissants à défendre.
Les grévistes ont mis à sac et ont détruit de nombreux actes officiels.
La troupe arriva sur ces entrefaites, et tira plusieurs coups de feu sur la foule.
Trois personnes ont été tuées et plusieurs ont été grièvement blessées.
Tout travail a été suspendu. La famine commence à se faire sentir.
Des forces considérables de cavalerie sont arrivées ici.
Les étudiants fraternisent avec les grévistes et font des quêtes dans les rues pour venir en aide aux sans-travail.

Accaparement Capitaliste

New-York, 19 mars. — M. Pierpont Morgan, le grand maître des trusts, va acheter d'américain la grande Antille ; il est en train de former un trust des chemins de fer cubains.
Son récent voyage à la Havane avait pour but d'examiner la situation des chemins de fer dans cette île et de conférer avec sir William von Horne, président du chemin de fer Canadian-Pacific, qui est administrateur du syndicat des lignes cubaines.
Le capital du trust serait de 30 millions de livres.
On construirait tout de suite de nouvelles voies ferrées et on créerait une nouvelle ligne de chemin de fer entre la Havane et New-York.
M. Pierpont Morgan, acmément attendu à New-York, voyage comme les autres commerçants dans les autres pays : tous les trains ne garant pas laisser passer son train spécial.

Les Jésuites en Allemagne

Berlin, 19 mars. — La Prusse et la Bavière restent complètement isolés au Conseil fédéral, dans la question du rappel des jésuites. Le gouvernement prussien a déclaré que, malgré son désir d'être agréable à Berlin, il ne pouvait voter l'abrogation des lois bannissant les jésuites, sous peine de provoquer en Saxe un mouvement formidable contre la dynastie.
Les représentants des Etats secondaires ont adopté des résolutions identiques, invitant leurs représentants au Conseil fédéral à combattre la politique cléricalle du comte de Bismarck.
Le « Tageblatt » abandonne le chancelier et lui reproche d'avoir méconnu l'idéal d'unité allemande, lorsque, d'un coup séger, il a promis au parti clérical le retour des jésuites. Actuellement, dit le « Tageblatt », les paroles sont indites, et celle attitude, devant les catholiques, a blessé les protestants profondément. De leur côté, les catholiques, mécontents de l'ajournement au Conseil fédéral de la discussion sur le retour des jésuites, menacent de voter contre l'emprunt nécessaire pour équilibrer le budget, si le comte de Bismarck ne tient pas ses promesses.

DISPENSÉS ET AJOURNÉS

Limoges, 19 mars. — Le ministre de la guerre, dit le « France Militaire », a été consulté sur la question de savoir s'il fallait faire accomplir intégralement leur année de service aux dispensés des articles 21 et 22 et aux ajournés, suivant les pelotons spéciaux, qui, aux examens de fin de cours, n'obtiennent pas au moins la mention passable.
La réponse a été négative. On devra simplement les rayser des pelotons d'instruction. Seront seuls maintenus une année entière les dispensés de l'article 23, incorporés obligatoirement dans ces pelotons.

Le droit de siffler au théâtre

Paris, 19 mars. — Le juge de paix du neuvième arrondissement examine en ce moment une affaire qui, pour ne pas être très grave, n'en est pas moins fort épineuse.
Trois auteurs des concerts Lamoureux ont assigné devant lui M. Chevillard, en remboursement du prix de leur place, l'administration des concerts leur ayant, un dimanche, refusé l'entrée du Nouveau-Théâtre, malgré leurs coupures de presse.
M. Albert Morel a expliqué hier, au nom de M. Chevillard, que l'entrée avait été refusée

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

LES CONGRÉGATIONS devant la Chambre

LA VICTOIRE DU GOUVERNEMENT ET LA PRESSE
Au lendemain de la victoire du gouvernement à la Chambre et du refus, par celui-ci, d'accorder l'autorisation légale aux vingt-quatre congrégations enseignantes qui en avaient fait la demande, il est intéressant de connaître les réflexions de la presse sur ce sujet.
Voici donc une rapide revue des divers journaux de Paris, de toutes les opinions :
JOURNAUX SOCIALISTES & REPUBLICAINS
De la PETITE REPUBLIQUE :
La lutte n'est pas finie, puisqu'il reste à se prononcer sur les congrégations enseignantes. Mais tout l'effort de la réaction et de ses alliés de gauche portait sur la première catégorie, celle des congrégations enseignantes. On peut donc considérer la bataille comme gagnée.
Cette victoire est due à l'esprit politique et à la discipline des républicains. Ils ont tenu bon contre les attaques de la droite et de la gauche et ont résisté à chaque instant par les arguments qui escomptaient, au profit de leurs calculs mesquins, la défaite de la loi qui est équivalu à une défaite pour la République.
Nous gardons l'assurance que la journée d'hier aura d'heureux lendemains, et que la loi, une fois votée, ne demeurera pas lettre morte, mais que M. Combes a vu triompher de l'opposition ennemie des cléricaux, soutenus des modérés, puisqu'il a triomphé jusqu'au bout de l'attente du pays républicain.
De la LANTERNE :
Le gouvernement a eu hier sa majorité vraie, celle qui le soutient pour le suivre, non pour l'arrêter.
Grâce à des déclarations très nettes du président du Conseil qui, disons-le tout de suite, n'a rien cédé à ses adversaires, il a défendu sans faiblesse la doctrine véritablement républicaine, la question s'est posée devant la Chambre avec une parfaite clarté.
Les députés ont eu à émettre un vote de principe : pour ou contre les congrégations.
En vain quelques pécheurs en eau trouble ont-ils essayé de créer une confusion dans les esprits, la question se présente une question de procédure. Ils n'ont pas réussi, et le scrutin a marqué d'une façon définitive les véritables limites de la majorité républicaine.
C'est avec les républicains que les congrégations ont eu hier leur repousé, avec le gouvernement et la commission, le passage à la discussion des articles.
C'est parmi les alliés avérés de la congrégation ou parmi les suspects pour ceux qui ont voté avec elle, que se sont abstenus dans ce scrutin décisif.
Il y a eu à la Chambre 300 députés républicains, à peu près, car nous ne comptons pas les deux ou trois nationalistes qui, par tactique électorale, se sont joints à la majorité.
Tous les autres, les 227 opposants et les absents, ont voté contre le projet de loi, mais sans aucune doute, des cléricaux avérés ou des républicains repousés ont des réprouvés hier un premier coup ; il faut et il faut frapper d'autre.
Après les congrégations d'hommes, les congrégations de femmes qui ne sont pas les moins funestes, la dénonciation du Concordat et le divorce avec l'Eglise.
Un grand effort a été fait hier par la majorité ; elle a tenu bon jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la dernière pierre de l'édifice du cléricalisme, détruite jusqu'au dernier vestige de la puissance politique de l'Eglise.
Débarassés des traînards qui abourdisaient sa marche, la majorité est devenue libre de son mouvement et de son action.
Donc à l'œuvre ! Et sur l'Eglise, sans arrêt, sans répit !
Du RADICAL :
Aujourd'hui, par le vote de la Chambre, toutes les congrégations enseignantes sont dissoutes de plein droit, sans que le Sénat ait à intervenir. Au pouvoir exécutif de faire appliquer maintenant cette décision.
C'est un grand succès. On ne recommencera sur les demandes d'autorisation des congrégations enseignantes et des charitatives. La majorité, qui n'est point de la droite, a tenu bon.
Ainsi sera parachevée l'œuvre de la précédente législature qui a fait la loi sur les associations.
Les cléricaux pourront dire que la France ne veut plus de moines, elle en sera bientôt débarrassée.
Du TEMPS :
La manifestation est faite. Nous savons quels sont les congrégations enseignantes, certaines congrégations militantes ont fournis à l'esprit séculier. L'action cléricalle s'est exercée contre nous au moment même, et depuis plus longtemps, contre la République. Et plus d'un professeur de ces congrégations ne serait pas à la Chambre si les lois de la République n'avaient été votées.
M. Albert Morel a expliqué hier, au nom de M. Chevillard, que l'entrée avait été refusée

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.

à ces trois auditeurs parce qu'ils avaient, au cours de plusieurs séances, troublé la bonne harmonie en criant et sifflant.
Plusieurs témoins, cités par la défense, sont venus confirmer les faits.
L'un d'eux, cleric d'avoué, qui se déclare un fidèle des concerts Lamoureux, a eu le don de déridier l'assistance en imitant les clamours des auditeurs mécontents.
— Plus de concerto pour piano ! Donnez-nous du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du César Franck. Plus de piano !
— Ont-ils injurié M. Chevillard ? questionne le juge.
— Certes ! Ils ont dit : « Vous faites concurrence à Colonne ! » C'est une injure !
M. Bonzon, au nom des demandeurs, a revendiqué pour eux le droit de siffler. Le jugement sera rendu ultérieurement.